

National Bursary Program



The TCRC National Executive Board recognizes the importance of education and in 2008 established an annual bursary program. Details of the program:

- 1. Twenty (20) bursaries are awarded annually valued at five hundred dollars (\$500.00) each.
- 2. Each bursary is paid directly to the Canadian Post Secondary Education Institution.
- 3. A spouse, child or grandchild of an active TCRC Member is eligible to apply for the annual bursary.
- 4. Bursaries are not available to family members of National Officers or staff.
- 5. Each application for a bursary must be accompanied by a 500 word essay, typed, double spaced and 12 font size.
- 6. Bursary is not carried over to the next year.
- Eligible applicant must be enrolled and accepted into a recognized and certified Canadian Post Secondary Education Institution.
- Deadline for applications is May 31 annually. The application and essay must be received by mail or email in Ottawa by the May 31 deadline.
- All decisions on the selection of successful applicants are final.

Subject of the essay:

"As the global workforce is becoming more affected by AI, should union's embrace this technology as a tool to better engage their membership. Give reasons for your answer."

Complete this application, attach a student prepared essay and mail or email (preferred) to:

TCRC National Bursary Program Suite 1510 - 130 Albert Street Ottawa, ON K1P 5G4 Email: info@teamstersrail.ca

WWW.TEAMSTERSRAIL.CA



Teamsters Canada Rail Conference National Bursary Program Application Form (Please print clearly)

STUDENT NAME:
ADDRESS:
CITY, PROV.:
POSTAL CODE:
PHONE:
EMAIL:
SCHOOL LAST ATTENDED:
POST SECONDARY SCHOOL WITH ADDRESS:
NAME:
ADDRESS:
CITY, PROV.:
POSTAL CODE:
PHONE:
ACTIVE TCRC MEMBER NAME & EMPLOYEE NUMBER:
DIVISION / LOCATION:
STUDENT RELATIONSHIP TO TCRC MEMBER:



Conférence ferroviaire de Teamsters Canada

Programme national de bourses d'études



Le comité exécutif national de la CFTC reconnaît l'importance de l'éducation et a créé en 2008 un programme de bourses d'études.

Détails du programme :

- Vingt (20) bourses d'études de cinq cents dollars (\$500.00) chacune sont octroyées annuellement.
- Chaque bourse est remise directement à l'établissement d'enseignement postsecondaire au Canada.
- Les conjoints, enfants et petits-enfants des membres actifs de la CFTC y sont admissibles.
- Les proches des dirigeants nationaux ou du personnel de la CFTC n'y sont pas admissibles.
- Chaque demande de bourse doit être accompagnée d'une composition de 500 mots, dactylographiée à double interligne en utilisant une police de caractères de taille 12.
- 6. Les bourses ne peuvent être reportées à l'année suivante.
- Les personnes admissibles doivent être inscrites et acceptées par un établissement postsecondaire reconnu et accrédité au Canada.
- 8. La date limite pour soumettre une demande est le 31 mai annuellement. La demande et la composition doivent être reçues par la poste ou par courriel à Ottawa au plus tard le 31 mai sans exception.
- 9. Toutes les décisions concernant l'octroi de bourses sont définitives.

Sujet de la composition :

« Alors que la main-d'œuvre mondiale est de plus en plus touchée par l'IA, les syndicats devraient-ils envisager d'utiliser cette technologie pour mieux impliquer leurs membres. Justifiez votre réponse. »

Remplir ce formulaire et y annexer la composition préparée par l'étudiant(e) et faire parvenir par la poste ou courriel (de préférence) à :

Programme national de bourses d'études de la CFTC
130 rue Albert, bureau 1510
Ottawa, ON K1P 5G4
Courriel : info@teamstersrail.ca

WWW.TEAMSTERSRAIL.CA



Conférence ferroviaire de Teamsters Canada Programme national de bourses d'études Formulaire de demande

(Veuillez inscrire clairement en lettres moulées s.v.p.)

NOM DE L'ÉTUDIANT(E) :	
ADRESSE :	
VILLE, PROV. :	
CODE POSTAL :	
TÉL. :	
COURRIEL :	
DERNIÈRE ÉCOLE FRÉQUEN	ITÉE :
ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGI POSTSECONDAIRE AVEC A	
NOM :	
ADRESSE :	
VILLE, PROV. :	
CODE POSTAL :	
TÉL. :	
NOM DU MEMBRE ACTIF DE	LA CFTC & NO D'EMPLOYÉ
DIVISION / EMPLACEMENT	:
RELATION DE L'ÉTUDIANT(AVEC LE MEMBRE DE LA C	